

Image not found or type unknown



## Succession avec vente immobilière

Par **taitounette**, le **07/07/2011 à 08:40**

Bonjour,

Merci pour vos réponses - cependant une question supplémentaire à Mimi 493 :  
Quelle est la marche à suivre pour se mettre en relation avec un juge ?  
Pouvons-nous nous adresser directement au tribunal (TI ou TGI ?) ou devons-nous  
passer par le notaire ?  
Merci à vous.

Cordialement,

Par **mimi493**, le **07/07/2011 à 12:28**

restez dans votre fil